

Avis d'Appel d'Offres national N°45/2023

FOURNITURE ET INSTALLATION DES SUPPORTS DE POMPES IMMERGÉES EAU DE MER ET DES TUYAUX PRV F_DPP_246

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le portail des marchés publics www.marchespublics.sn et paru dans Le Sud Quotidien n° 8885 du 30 décembre 2022.
- 2. Senelec a obtenu dans le cadre de son budget 2023 des fonds, afin de financer la : « Fourniture et installation des supports de pompes immergées eau de mer et des tuyaux PRV ».
- 3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « Fourniture et installation des supports de pompes immergées eau de mer et des tuyaux PRV».

Le marché est composé d'un lot unique: Fourniture et installation des supports de pompes immergées eau de mer et des tuyaux PRV. Le délai de livraison est de quatre (04) mois à compter de la notification du contrat.

Pour apprécier l'étendue des prestations, une visite de site est prévue le MARDI 24 OCTOBRE 2023 A PARTIR DE 10H00 à la centrale C4 de Cap des Biches afin de s'enquérir de l'étendue des services connexes avant de présenter les offres afin d'éviter toute erreur d'adaptation après livraison. Pour toute information concernant la visite de site uniquement, les candidats pourront contacter Monsieur Fally par courriel fally.niang@senelec.sn.

- 4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du Département Approvisionnements de Senelec, sis au 28 rue Vincens à DAKAR, téléphone: (+221) 33 839-32-92 mail : oumar.goumballa@senelec.sn et/ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Direction de l'Administration du Patrimoine

et des Approvisionnements (DAPA) au 4ème étage, 28 rue Vincens A Dakar aux jours et heures ouvrables de 7h30 mm à 16h30 mm heure local

6. Les exigences en matière de qualification sont :

I- Capacité financière

Fournir les états financiers des trois (3) dernières années (2020 ; 2021 et 2022) dûment certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréé par l'ONECCA (Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agrées) ou un organisme assimilé.

II- Capacité technique

Le candidat devra : Prouver, document à l'appui, avoir réalisé durant les dix dernières années (2013 à 2022) un (1) marché similaire (pose charpente métallique, pose UPN (Profilé en U à profil Normal) et IPN (Profilé en I à profil Normal).

Avoir comme personnel d'exécution pour l'installation d'électropompes immergées au moins : Un Superviseur, technicien de formation en électromécanique, électrotechnique, chaudronnerie ou équivalent titulaire d'un BEP qui a eu à participé au moins à un marché similaire.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements (DAPA)/ Secrétariat du Département Approvisionnements au 4ème étage, 28 rue Vincens A Dakar de 7h3omm à 16h3omm heure locale contre un paiement non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement se fera en espèces à la caisse principale de l'agence commerciale sise au 28 rue Vincens Dakar, contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département des Approvisionnements pour la remise du dossier. Les candidats qui

le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier d'appel d'offres prévu à cet effet les jours ouvrables de 7H 30 mn à 16H30 mn.

L'entreprise fournira un engagement sur l'honneur dans son offre qu'elle est en règle avec les administrations fiscales et sociales (IPRES, IMPOTS, SECURITE SOCIALE, INSPECTION DU TRAVAIL) et l'attestation de l'ARMP (Gestion 2022) au 31 Décembre 2022. Les documents (originaux ou pièces légalisées) seront produits au plus tard à l'attribution provisoire du marché. L'attestation de non-faillite devra être produite au plus tard à la signature du marché.

Pour toute demande de clarifications, les candidats pourront contacter par courriel la Cellule de Passation des marchés à l'adresse suivante : notificationcpm@senelec.sn.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : SENELEC, Salle Commission des Marchés, 19 rue Abdou Karim Bourgi X Wagane DIOUF, au zème étage de la Résidence Khoudia, Dakar le Mercredi o8 NOVEMBRE 2023 à 09 heures 30 mn heure locale au plus tard. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à la Direction Passation des Marchés, 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf, au zème étage de la Résidence KHOUDIA Dakar. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à la même adresse le Mercredi o8 NOVEMBRE 2023 à 9 heures 30 mn heure locale.

10. L'offre doit comprendre une garantie de soumission d'un montant de: six millions (6 000 000) francs CFA. Elle devra être émise par une banque ou un organisme de garantie agréé par le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal. La garantie de soumission devra demeurer valide pendant vingt-huit (28) jours à l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront rester valides quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur Général